Ensemble, pour défendre les droits et libertés

Éveiller le citoyen en chacun de nous et le sensibiliser à la fragilité de l'héritage que représentent nos droits et libertés, voilà l'essentiel de la mission de la Fondation Léo Cormier. Ce travail de diffusion de l'information, d'éducation aux droits et libertés, la Fondation le réalise en contribuant à la tenue ou en organisant elle-même des sessions de formation, des colloques, des séminaires, des débats publics, des expositions, etc.

Les besoins en éducation aux droits et libertés ne vont pas en diminuant, bien au contraire. Plus que jamais, les libertés de la personne sont attaquées, partout sur la planète. Le Canada ne fait pas exception, il n'y a qu'à penser à la loi C-36. Les événements du 11 septembre 2001 ont servi de prétexte au gouvernement canadien pour adopter cette loi et ainsi justifier un renforcement des contrôles et une réduction des libertés individuelles.

Soutenue par les organisations syndicales, dont la **Centrale des syndicats démocratiques (CSD)**, la Fondation Léo-Cormier organise des campagnes annuelles de financement en lançant un appel pressant à la générosité de tous ceux qui ont à cœur les droits et libertés. Vous pouvez faire parvenir votre contribution à la :

Fondation Léo-Cormier
65, de Castelnau Ouest, bureau 301-B
Montréal (Québec) – H2R 2W3

Le français au travail

par Normand Pépin

1. L'un de ces trois mots ne désigne pas une partie d'un poste téléphonique. Lequel ?

❑ afficheur ❑ émetteur ❑ récepteur

2. L'un de ces trois mots ne désigne pas un accessoire de bureau. Lequel ?

❑ dégrafeuse ❑ réflecteur ❑ parapheur

3. L'un de ces trois mots ne désigne pas un formulaire. Lequel ?

❑ notes d'honoraires ❑ note de service ❑ note de frais

4. Une des phrases suivantes comporte une erreur quant à l'emploi du trait d'union. Laquelle ?

❑ Les forêts pilotes ont permis d'expérimenter de nouveaux types d'aménagements.
❑ Le bateau-pilote s'est porté au devant de l'immense navire.
❑ Chaque projet-pilote sera évalué par un spécialiste du domaine.

5. Une des phrases suivantes comporte une erreur quant à l'emploi du trait d'union. Laquelle ?

❑ La société mère est établie au Québec.
❑ La langue-mère du français est le latin.
❑ Les cellules mères seront analysées en laboratoire.

Réponses :
1. émetteur; 2. réflecteur; 3. note de service; 4. projet pilote : pilote est ici employé pour désigner quelque chose qui est expérimental, dans ce cas, on ne met habituellement pas de trait d'union entre pilote et le nom qui le précède; 5. la langue mère : il n'y a pas de trait d'union entre mère et le nom qui le précède lorsque mère est juxtaposé à un autre nom avec le sens « qui est à l'origine de ».